

RÉUNION SPÉCIALE DU 19 JUILLET 2016

Présences :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)
Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand, Danièle Hénault et Renée Vigneault, membres nommées d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absence motivée :

Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)

1. Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 10h00 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Arrivée de Josée Durand et Alain Côté à 10h00

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Programme *AccèsLogis Québec*
 - a) Résolution pour la poursuite du projet
 - b) Présentation par l'architecte de propositions pour la construction de la bâtisse
3. Fermeture de la session

2016-35 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de Roger Paquet
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous fait un compte rendu des derniers développements dans ce dossier.

a) Résolution pour la poursuite du projet

2016-36 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyé de Mario Gosselin

Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE), sur recommandation de la Société d'habitation du Québec, accepte de diminuer le nombre d'unités de logement prévu dans le projet *Hébergement Saint-Ferdinand ACL-00800*, dans le cadre du programme *AccèsLogis Québec*, à 16 unités de logement. Le Comité de promotion économique de St-Ferdinand s'engage à respecter les exigences de la SHQ pour la clientèle admissible en termes d'âge et de revenu. Cette résolution a préséance sur toute autre résolution antérieure se rapportant audit projet.

Adopté à la majorité.

b) Présentation par l'architecte de propositions pour la construction de la bâtisse.

3. Fermeture de la session

2016-37 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 12h15.

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier